

TARIFS HONORAIRES

TRANSACTION

- De 0 à 50 000€ Forfait 5000 € TTC
- De 50 001€ à 160 000 € 10% du prix de vente TTC
- De 160 001€ à 300 000€ 8% du prix de vente TTC
- De 300 001 à 400 000€ 7% du prix de vente TTC
- De 400 001€ à 500 000 € 6% du prix de vente TTC
- De 500 001 € Et plus 5% du prix de vente TTC
- Avis de Valeur 250.00 € TTC à la charge du propriétaire
- Rédaction d'un compromis de vente : forfait de 2500 euros

Selon le mandat, les honoraires de transaction doivent être payés par le vendeur ou l'acquéreur.

VENTE FONDS DE COMMERCE

- 8% TTC du prix de vente

LOCATION COMMERCIALE ET PROFESSIONNELLE

- 16 % du loyer annuel TTC à la charge du locataire avec un minimum de 500 € TTC.

LOCATION HABITATION

- 8€ TTC / m² locataire + 8€ TTC/m² bailleur : Visites, constitution du dossier et rédaction de bail
- 3 € TTC / m² locataire + 3 € TTC / m² bailleur : Etat des lieux d'Entrée

FRAIS DE GESTION

- 7% HT des sommes encaissées à la charge du bailleur
- Assurance Loyers Impayés : 2.35 % du quittancement mensuel (facultatif)
- Etat des Lieux de Sortie : 3 € TTC / m² charge bailleur
- Conseil : Tarif horaire : 60 €uros

